

1. L'étude monographique : une définition¹

Par « monographie », on entend, dans les domaines de l'anthropologie et de la sociologie, la démarche d'étude d'un phénomène ou d'une situation relative à une société déterminée, impliquant une enquête de terrain et l'observation directe (in situ) propices à reconstituer ce phénomène ou cette situation dans sa totalité. L'enquête de terrain désigne l'ensemble des interventions pratiques du chercheur dans un milieu social donné destinées à saisir empiriquement l'objet de son étude. L'enquête de terrain est certes faite d'observations in situ mais elle ne s'y réduit cependant pas puisqu'elle intègre, à divers titres, le recueil de témoignages d'informateurs de terrain et la collecte et le dépouillement d'archives, de journaux, de documents écrits de toutes sortes. L'enquête de terrain, associée de pareille façon à l'observation directe, nécessite un contact immédiat et de longue durée avec le terrain impliqué dans l'étude. La mission d'étude sur le terrain de l'anthropologue, faite en milieux exotiques et s'échelonnant sur plusieurs années, en est l'exemple classique.

La situation ou le phénomène constituant l'objet d'étude est, par ailleurs, considéré comme en mouvement, et l'étude monographique le définit non pas comme un fait social existant comme chose pour reprendre les mots d'Émile Durkheim, mais comme « des actions collectives et des processus sociaux qui peuvent être en partie appréhendés à travers des interactions directes, et dont le sens vécu par les agents n'est ni donné d'avance, ni susceptible d'être [19] négligé 5 ». L'objet d'étude est donc saisi à travers les interactions directes du chercheur avec son terrain d'enquête, et la restitution empirique qu'il en fait repose sur les informations de première main provenant du recueil de propos en situation, d'observations directes, de descriptions fournies par les acteurs liés au phénomène ou à la situation sous étude.

L'étude monographique peut comprendre le recueil de récits biographiques, d'entretiens non dirigés et l'analyse de documents à première vue incongrus, tels des photographies et des cartes de ville. La mosaïque des informations ressortant de ces matériaux permet donc de considérer l'objet d'étude dans sa totalité, selon un souci visant explicitement à le saisir sous toutes ses facettes.

La monographie est, suivant cette définition classique, « une sorte de présentation la plus complète et la plus détaillée possible de l'objet étudié ». Cette conception de la monographie a acquis ses lettres de noblesse en anthropologie. Elle est du reste la pierre angulaire des recherches sociologiques de l'École de Chicago, dont il sera question plus loin.

L'étude monographique peut être définie comme découlant directement de l'enquête de terrain et de l'observation participante propres à l'anthropologie mais, au sein de la sociologie, elle ne s'y réduit cependant pas, ainsi qu'il sera montré plus loin. Elle donne lieu à une description extrêmement fine et exhaustive de l'objet étudié, le plus souvent sous la forme de l'étude approfondie d'un cas. Le rappel historique de la tradition monographique dans ces disciplines fera ressortir les caractéristiques de l'enquête de terrain et de l'observation participante sur lesquelles s'échafaude l'étude monographique.

¹ Stéphane Dufour, Dominic Fortin et Jacques HAMEL, *L'enquête de terrain en sciences sociales. L'approche monographique et les méthodes qualitatives*. P22 et 23. (Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi)